

Comment produire moins de déchets ?

10 petits gestes ...

Préférez les éco-recharges



1 kg de déchets en moins !

Imprimez moins



2 kg de déchets en moins !

Donnez vos anciens vêtements



6 kg de déchets en moins !

Réparez vos appareils



16 à 20 kg de déchets en moins !

Limitez le gaspillage alimentaire



24 kg de déchets en moins !

Limitez les emballages



28 kg de déchets en moins !

Compostez vos biodéchets



19 kg de déchets en moins !

utilisez un STOP PUB



5 kg de déchets en moins !

Préférez les cabas ou sacs réutilisables



2 kg de déchets en moins !

utilisez des couches lavables



9 kg de déchets en moins !

... pour réduire mes déchets

kg / an / habitant issu caractérisation OMR 2020

Le jean troué de Roger c'est l'isolant thermique chez Monique

Vos vêtements ont de l'avenir.

Donnez-les.

Plus d'infos sur refashion.fr/citoyen

Vos textiles et vos chaussures ont de l'avenir, donnez-les.

Même ceux qui sont usés ou troués !



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

Le bon geste en 2 étapes

1. Rendez-vous sur refashion.fr/citoyens pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Rue des 4 éléments • BP 60008 • 54340 Pompey
Tél. 03 83 49 81 81 Fax : 03 83 49 81 99
www.bassinpompey.fr



Retrouvez toutes nos dernières actualités sur Twitter @bassinpompey et sur Facebook !

climaxion
anticiper-économiser-valoriser



CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



Le journal du tri est édité par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey
Directeur de publication : Bassin de Pompey
Réalisation : Agence ZOO
Impression : 20 000 ex.

mon journal du tri et de l'environnement

N° 24

Décembre 2022

Le Tri c'est Super chouette !



Bassin de Pompey toujours au tri !

changement dans vos collectes à partir du 1^{er} janvier 2023



Les ordures ménagères sont collectées tous les 15 jours
les sacs jaunes et le bac vert restent collectés toutes les semaines.

Bassin de Pompey
Communauté de communes

Attention, dès le 1^{er} janvier 2023,

la collecte des ordures ménagères sera assurée toutes les deux semaines, dans l'ensemble des communes du Bassin de Pompey.



Nouveau

TOUTES LES INFOS EN UN SEUL CLIC SUR L'APPLICATION **montri** DU BASSIN DE POMPEY

Disponible dans l'AppStore ou sur GooglePlay

Retrouvez dans l'application tous vos services liés à la gestion de vos déchets (des notifications pour vous rappeler de sortir votre bac, carte des points de collecte du verre, des textiles, des conteneurs enterrés, demandes, actualités, calendrier de collecte, notifications etc.)

L'application Montri passe à la loupe vos produits, vous indique comment les recycler. Scannez les code-barres de vos produits pour faire le bon choix !



- Grâce à la TEOMI, le tonnage des ordures ménagères a réduit de **25%** au profit du tri des emballages depuis 2015.

Passer tous les 15 jours,
c'est moins de camions
donc moins de pollution !

En moyenne, les bacs gris & bleu sont
sortis toutes les 3 semaines.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, MAÎTRISER SES DÉPENSES

Baisser les fréquences de collecte permet d'optimiser le service et de maîtriser les dépenses dans un contexte où la gestion des déchets coûte de plus en plus cher du fait de l'augmentation des coûts de traitement et des différentes taxes.

C'est également s'inscrire dans une démarche plus respectueuse de l'environnement avec des camions plus remplis qui passent moins souvent, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation de carburant.

Vous n'êtes pas concernés par ce changement si :

- Vous disposez de conteneurs enterrés
- Vous disposez d'un contrat de redevance spéciale

Bravo !
Les déchets ont baissé
de **25%**



Les règles de tri

Les solutions de tri
pour vous accompagner
dans ce changement

À la maison
ou
dans votre
immeuble

en apport
volontaire
ou dans votre
quartier



bac ou
sac jaune
recyclables

toutes les
semaines



composteurs
collectifs ou PAV
biodéchets



déchèterie et
composterie



colonnes à
vêtements



bac gris
& bleu

tous les
15 jours



points verre

Les déchets appellent
les déchets ! Merci de ne rien
laisser au pied des conteneurs.



Ce qu'il ne faut pas faire

- Ne pas **tasser** dans le bac.
- Ne pas **laisser** le couvercle entrouvert.
- Ne pas **poser** de sac d'ordures ménagères en dehors du bac (sous peine de verbalisation).



Ce qu'il faut faire :

- **Trier** ses déchets. (emballages, restes alimentaires et verre...)
- **Sortir** son bac lorsqu'il est plein.
- **Sortir** ses déchets la veille du jour de collecte après 19h.
- **Rentrer** son bac après la collecte.

